

## Public concerné

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégataire, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SPST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

## Objectifs de la formation

- Contribuer à l'identification et à l'analyse des situations à risque.
- Rechercher et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Participer à la démarche de prévention des risques professionnels

## Contenu de la formation

- Enjeux sociaux, économiques et financiers.
- Mise en œuvre de l'évaluation des risques du secteur d'activité avec focus sur les thématiques : TMS, chutes, ambiances physiques et conception.
- Présentation des outils du réseau prévention et conditions d'utilisation (site TMS Pros, Grille GPPS&ST, etc.).

## Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés.
- Échanges et retours d'expérience

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Validation

Une attestation de présence sera remise aux participants